



Wallonie



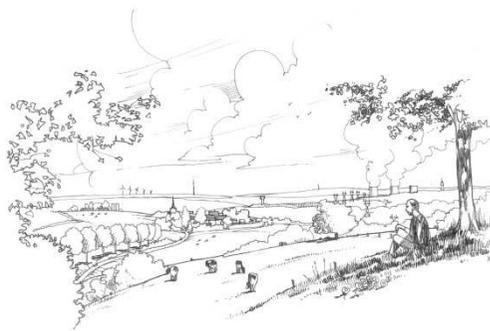
Espace Environnement
Maison de l'urbanisme du Hainaut

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE CADRE ÉOLIEN

En septembre 2013, le Gouvernement wallon a soumis à enquête publique une cartographie des zones favorables à l'implantation d'éoliennes de grands gabarits. Cette cartographie, avec le nouveau cadre de référence, est alors appelée à remplacer l'actuel cadre éolien datant de 2002.

✓ Actions spécifiques de la Maison de l'urbanisme du Hainaut

- Diffusion de la lettre d'information n°4 consacrée à l'éolien en Wallonie.
- Organisation d'une réunion d'information pour les CCATM, élus communaux et Conseillers en Aménagement du Territoire des communes du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, à leur demande.



Les éoliennes constituent des points d'appel du paysage d'ensemble, au même titre que tout autre élément ponctuel de grande dimension.

